fédération française des clubs alpins et de montagne

Brevet d'initiateur Alpinisme

Notice à l'intention des candidats

- saison 2023/2024 -

La formation des cadres en alpinisme dans le nouveau cursus

Un seul brevet : le Brevet d'Initiateur Alpinisme
complété par des qualifications (grande voie traditionnelle, cascade de glace…)

Disparition des formations UV1 et UV2 TM, TA et cascade de glace.
Maintien des recyclages alpinisme pour la saison 2023/2024

LA FORMATION AU BREVET D'INITIATEUR ALPINISME

⇨ CURSUS ET DURÉE DE FORMATION

La formation se fait en 3 étapes :

1. **Formation initiateur** formation initiale : stage de 5 jours
2. **Formation pratique** stage en immersion (statut d'***initiateur-stagiaire***)
3. **Certification initiateur** : stage de 3 jours dont, idéalement, 2 jours avec des pratiquants débutants (cobayes)

⇨ PUBLIC CONCERNÉ - COMPÉTENCES REQUISES

Peut entrer en formation initiale, tout adhérent autonome dans sa pratique personnelle, ayant le niveau **Pratiquant PERFECTIONNÉ en Alpinisme** et qui souhaite, avec l'appui d'un club, encadrer et transmettre ses compétences.

Les attestations **PSC1** et **UFCA** peuvent être acquises après la formation INITIATEUR mais :

- ➔ **PSC1** obligatoire pour entrer en formation pratique
- ➔ **UFCA** indispensable pour la certification du brevet

Dispositions transitoires 2024 :
Peuvent être acceptés en formation initiateur des candidats ayant validé l'**UV1 TM** + **liste de courses** niveau *Perfectionné en Alpinisme*. Dans ce cas, les candidats doivent avoir validé l'**UF NA2** avant d'entrer en formation d'initiateur. La validation de l'**UF CO2** est indispensable pour valider le brevet.

Le candidat à l'initiateur doit choisir un **référent** qui accompagnera sa formation **avant d'entrer en formation pratique**. Ce référent peut être dans le club d'appartenance du candidat ou dans un autre. Le référent suit la progression de l'*initiateur-stagiaire* et son implication associative tout au long de sa formation. En cas de changement de club un nouveau référent sera choisi pour suivre la formation pratique.

⇨ ORGANISATION ET ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

La formation initiale et la certification sont encadrées par une équipe pédagogique composée d'un instructeur et d'un guide professionnel (l'équipe peut être complétée par un instructeur stagiaire). Il n'y a pas nécessité d'une continuité de l'équipe pédagogique entre la formation initiale et la certification (il est même conseillé d'en changer). Le candidat est libre de choisir le stage qui lui convient le mieux en fonction des dates et des lieux proposés.

CONTENU DE LA FORMATION

ÉTAPE 1 ⇨ FORMATION INITIALE

Cette formation a pour objectif l'apprentissage des compétences permettant au futur cadre :

1. *D'organiser une activité encadrée*
2. *D'organiser une formation de pratiquants - niveau INITIÉ*

La formation initiale est donc centrée sur deux aspects :

1. ***Un volet conduite de groupe** (encadrement d'activités dans le club) ;*
2. ***Un volet pédagogique** (formateur de pratiquants).*

Quelques rappels techniques pourront être faits mais tous les aspects techniques sont censées être acquis en club au niveau ***Pratiquant PERFECTIONNÉ en Alpinisme*** :

- ➔ Utilisation de la corde
- ➔ Progression sur tous les terrains : rocher, neige, glacier, arête, mixte facile
- ➔ Forme physique, endurance, résistance : entraînement, dénivelé, altitude…
- ➔ Prévention, sécurité, secours

Les grands thèmes de la formation initiateur alpinisme

1. L'INITIATEUR EST UN FORMATEUR ET UN ENCADRANT

Organisation de sorties et animation d'ateliers

- ➔ Organisation et préparation (courses, topos, conditions…)
- ➔ Connaissance du milieu montagnard (climat, évolution récente, météo…)
- ➔ Définition des objectifs
- ➔ Développement des moyens mis en œuvre, construction de séance
- ➔ Observation, évaluation, réajustemente
- ➔ Qualités personnelles (animateur, exemplarité, charisme…)

2. L'INITIATEUR DOIT GÉRER UN GROUPE *(facteurs humains, gestion des risques)*

- ➔ Fiche d'aide à la décision (= savoir décider)
- ➔ Réagir, adapter, renoncer
- ➔ Comportement (psychologie, ego, humilité…)
- ➔ Formation personnelle (ouverture d'esprit, curiosité, évolution technique…)

3. L'INITIATEUR DOIT TRANSMETTRE CERTAINES VALEURS

- ➔ Vie associative et fédérale, connaissances, engagement bénévole (thème 4 des fiches)
- ➔ Culture de la montagne (histoire, évolutions, passion…)
- ➔ Préservation et protection de la montagne

Le déroulement de la formation

1. ÉVALUATION TECHNIQUE (compétences acquises)

Après un tour de table et une présentation de la formation, le niveau des candidats est évalué en réalisant un petit enchaînement de longueurs ou une arête, avant de monter en refuge, la cas échéant.

2. ATELIERS (groupes de compétences INITIÉ)

Objectifs : la formation porte sur l'organisation et le contenu des ateliers d'enseignement des techniques de progression et d'assurage sur chaque type de terrain. Les stagiaires se répartissent

entre eux les exercices à réaliser. Ils choisissent les sites d'exercice et organisent les exercices pratiques.
L'équipe pédagogique assure le suivi, corrige et conseille. Elle transmet l'essentiel des connaissances et des compétences que le débutant doit acquérir pour pouvoir s'engager et réussir une course. Il sera demandé aux stagiaires de présenter et de justifier les différentes méthodes envisageables.

Les ateliers sont en lien avec les fiches de compétences du pratiquant alpinisme niveau INITIÉ.
Ces ateliers correspondent aux groupes de compétences suivants :

- ➔ **Techniques de corde**
- ➔ **Progression en rocher**
- ➔ **Progression en neige et glace**
- ➔ **Progression sur glacier enneigé**

Outil pédagogique : toutes les phases de construction, réalisation et bilan des ateliers s'appuieront sur l'**annexe 4 du livret de formation pratique en immersion**. L'équipe pédagogique précisera en amont l'utilisation de ce support et les moyens associés à chacune des étapes de la réalisation de l'atelier.

3. ENCADREMENT DE GROUPE (courses de niveau PD/AD)

Objectifs : construire un projet d'encadrement d'une course la plus complète possible (diversité de terrains), adapter la réalisation et réaliser le bilan :

- ➔ Minimum 2 courses sur les 5 jours
- ➔ Choisir des courses relativement courtes pour prendre le temps de soulever les problématiques (itinéraire, conditions, observations, intérêts, risques éventuels…)

Outil pédagogique : toutes les phases de construction, réalisation et bilan des courses réalisées s'appuieront sur l'**annexe 3 du livret de formation pratique en immersion**. L'équipe pédagogique précisera en amont l'utilisation de ce support et les moyens associés à chacune des étapes de la réalisation du projet.

Déroulé : les stagiaires choisissent les courses à réaliser, assurent la préparation et l'organisation de la course en groupe et la conduisent en se positionnant en formateur.
A tour de rôle ils présentent leur analyse des options d'itinéraire et des risques encourus, l'adaptation des techniques de progression et des méthodes d'assurage (notamment assurage en mouvement) selon les conditions rencontrées en montée et en descente et, éventuellement, en cherchant des solutions selon les évènements que les encadrants peuvent suggérer (incapacités de participants, éventuels incidents, réchappe…).

4. LES ÉCHANGES (briefings, débriefings, questions, réflexions)

- ➔ Organiser **à la fin de chaque étape de la formation** (atelier ou course) un **débriefing collectif** dans lequel les stagiaires font part de leur ressenti, positif ou négatif, de ce qu'ils ont pu acquérir ou de ce qu'il leur manque. L'équipe pédagogique s'exprime également et fait un bilan de l'étape.
- ➔ Un débriefing individuel peut avoir lieu à mi-parcours de la formation si besoin, notamment en cas de situation pouvant mener à un refus de la validation de la formation pour un candidat.
- ➔ En fin de stage, l'instructeur présente aux stagiaires les objectifs de la formation pratique (étape suivante) et le mode d'emploi des annexes. La description des activités réalisées n'est pas le but principal de ces formulaires. Elle permet de situer

dans « le bilan de votre action », les actions et initiatives prises par l'initiateur-stagiaire durant la sortie ainsi que les enseignements qu'il en a tirés.

➔ L'équipe pédagogique organise ensuite un **bilan individuel** avec chaque stagiaire et dresse un bilan de la formation et des points à travailler pour le suite de la formation.

Ne pourront pas être validé les candidats qui :

- ➔ soit ne disposent pas des compétences nécessaires (niveau technique, niveau de pratique, sécurité dans la pratique) ;
- ➔ soit qui ne répondent pas aux critères de validation d'un *initiateur-stagiaire* sur les aspects formation (ateliers) et encadrement (courses) ;
- ➔ soit encore des candidats qui se révèlent avoir des difficultés de comportement ou de relation avec un groupe.

Il sera demandé à ces candidats de renforcer leurs compétences et leur expérience personnelle afin de se représenter en formation initiale.

ÉTAPE 2 ⇨ FORMATION PRATIQUE

Le candidat devient initiateur-stagiaire.
Il participe à des activités et des formations en co-encadrement ou en encadrement autonome : 6 jours minimum.

1. ***Organiser une activité** : minimum 2 jours de course*
2. ***Organiser une formation de pratiquants** : minimum 2 jours de formation*

Voir la description complète dans le Livret de formation pratique.

Les initiateurs-stagiaires n'auront accès aux outils de validation des compétences des pratiquants mis en place par la fédération qu'après la certification, une fois que leur formation sera terminée, et qu'ils seront initiateur breveté.

ÉTAPE 3 ⇨ CERTIFICATION

Cette dernière étape consiste à vérifier que chaque initiateur-stagiaire a bien acquis les compétences nécessaires pour devenir initiateur :

1. ***Encadrement et conduite de groupe***
2. ***Formation des pratiquants** - niveau INITIÉ*

Lors de cette session de certification, l'initiateur-stagiaire dressera le bilan de sa formation pratique, puis sera évalué afin de valider son brevet final.

Cette certification donne lieu à une validation terminale de la formation d'initiateur en alpinisme.

Elle peut, quand cela est possible, avoir lieu sous forme de mises en situation avec un public de pratiquants débutants (cobayes).

***Validation de la formation pratique et modalité d'inscription en certification :** Le candidat à la certification adresse à l'instructeur organisateur, les comptes rendus de sa formation pratique, annexes 1 à 4, incluant les avis des encadrants d'activités ou de formations. L'instructeur examine la conformité de ces documents et les fait compléter, lorsque les informations sont imprécises et ne traduisent pas les enseignements tirés par l'initiateur-stagiaire lui-même dans le cadre de sa formation pratique.*

Si la formation pratique du candidat est validée, son inscription au stage de certification est confirmée.

La certification se déroule en trois étapes :

1) BILAN DE FORMATION

Chaque *initiateur-stagiaire* présente devant l'équipe pédagogique et les autres stagiaires, le bilan de sa formation pratique, ses perspectives d'investissement dans son club, ainsi que les actions détaillées dans les annexes 3 et 4 (encadrement d'activité et de formation).
A la suite des bilans de formation exposés par les *initiateurs-stagiaires*, l'équipe pédagogique propose aux stagiaires de se répartir l'organisation de l'un des 5 ateliers (techniques de cordes, progression rocher, neige, glace ou glacier) et d'encadrer une course d'initiation (PD/AD, de faible amplitude). Ces propositions sont faites en fonction du lieu où se déroule la certification et des conditions sur le terrain.

2) ENCADREMENT D'ATELIERS ET DE COURSES

Sur cette étape, les initiateurs stagiaires seront, quand cela est possible, mis en situation avec un public de pratiquants débutants (cobayes).

MISE EN PLACE ET RÉALISATION D'UN ATELIER :
Par groupes de deux, les stagiaires vont concevoir, mettre en place et réaliser un des ateliers.
Les stagiaires seront évalués sur différents critères :

- ➔ Choix du lieu (sécurité et pertinence)
- ➔ Pédagogie mise en place (objectifs, déroulé, contenu, ludicité…)
- ➔ Clarté et précision dans la communication et l'animation de l'atelier
- ➔ Attention portée aux participants
- ➔ Qualité de l'évaluation des participants

Toutes les phases de construction, de réalisation et de bilan des ateliers devront s'appuyer sur l'**annexe 4 du livret de formation pratique** en immersion que le stagiaire doit maîtriser à ce stade de la formation.

ORGANISATION ET CONDUITE D'UNE COURSE :
Répartition en 2 groupes, chacun dans une course avec un cadre du stage. La conduite de la course est prise en charge par deux stagiaires pour l'ascension et deux autres à la descente.
Chacun des stagiaires devra se retrouver dans une situation de leader à un moment de la course, afin de mettre en avant ses compétences d'encadrement .

Les stagiaires seront évalués sur différents critères :

- ➔ Choix de la course et préparation
- ➔ Sécurité
- ➔ Réalisation et adaptation de la course (itinéraire, timing, pédagogie…)
- ➔ Communication avec ses participants
- ➔ Briefing/debriefing

Toutes les phases de construction, de réalisation et de bilan de la course en encadrement devront s'appuyer sur l'**annexe 3 du livret de formation pratique** en immersion que le stagiaire doit maîtriser à ce stade de la formation.

3) VALIDATION DE LA CERTIFICATION

- ➔ **L'instructeur et le guide valident ou non la certification.**

Les candidats non validés recevront des consignes de la part de l'équipe pédagogique afin de monter en compétences dans la perspective de se représenter et de valider cette certification : expériences complémentaires en encadrement d'activités de club et en pratique individuelle, compléments techniques…